Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Licence AS

Arts du spectacle : BC05

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-AS-EP1** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **3**
indicatif, sans coefficient national unique

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyse fonctionnelle, organisationnelle et réglementaire (3 questions) **Page 3**

2. Étude technique, métrés et coût matière (3 questions) **Page 5**

3. Préparation de l'opération et protocole de travail (3 questions) **Page 7**

4. Prévention, responsabilité et retour d'expérience (2 questions) **Page 10**

5. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 12**

Sujet officiel (PDF) : https://licenceas.fr/assets/annales/licence-as/C8 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle/2026/Licence Arts du Spectacle - C8 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse fonctionnelle, organisationnelle et réglementaire

La Compagnie Les Traversées prépare l'installation de six panneaux textiles pour l'exposition « Métiers du spectacle vivant » à la Maison des associations de Valmont. Le candidat doit repérer sa mission, les contraintes du projet et les responsabilités de validation, en distinguant les consignes du site des normes nationales.

Question 1.1. À partir du DT 1, indiquez votre mission dans cette opération, les deux personnes avec lesquelles vous devez coordonner votre travail et le responsable qui valide l'implantation finale. Pour chaque relation, précisez l'information utile à transmettre.

Ma mission est de préparer les éléments demandés, de coordonner le travail de l'équipe et de signaler les écarts, sans modifier seul une implantation validée.

- **Chargé de projet :** coordonner le plan et les besoins artistiques, puis lui transmettre les contraintes repérées.
- **Responsable du site :** vérifier les conditions d'occupation, les circulations, les issues et la remise de la zone.

La régisseuse générale coordonne l'opération et valide l'implantation finale. Je lui transmets le plan proposé, les écarts et les décisions nécessitant son arbitrage.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Je prépare et coordonne l'opération avec le chargé de projet et le responsable du site. La régisseuse générale valide l'implantation finale.

Question 1.2. Relevez trois contraintes qui conditionnent la faisabilité du projet. Pour chacune, indiquez une conséquence concrète sur la préparation ou l'installation.

Trois contraintes du cahier des charges conditionnent la faisabilité :

Contrainte	Conséquence concrète
Passage libre d'au moins 1 400 mm et issues dégagées	Vérifier le plan et les circulations avant validation.
Six panneaux de 1 200 × 2 000 mm	Prévoir six cadres et six faces textiles, ainsi qu'une implantation adaptée.
Installation terminée vendredi avant 16 h	Préparer le matériel et planifier la pose avec le contrôle final.

Ces exigences sont propres à l'opération et ne sont pas présentées comme des normes nationales.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Préserver le passage et les issues, prévoir six panneaux aux dimensions prescrites et terminer l'installation avant vendredi 16 h.

Question 1.3. Le plan d’implantation préparé par un collègue réduit le passage à 1 250 mm. Décrivez la conduite à tenir : action immédiate, personne à alerter, information à consigner et condition nécessaire avant de poursuivre l’installation.

Le passage prévu mesure 1 250 mm, alors que le cahier des charges exige au moins 1 400 mm. Je suspends l’installation selon ce plan et ne déplace pas les panneaux de ma propre initiative. J’alerte la régisseuse générale et le responsable du site.

Je consigne la mesure, l’exigence, le plan concerné et les personnes informées. La reprise attend la correction de l’implantation, l’accord du responsable du site sur toute modification et la validation finale de la régisseuse générale.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Suspendre l’installation selon ce plan. Reprendre après correction, accord du responsable du site et validation de la régisseuse générale.

2. Étude technique, métrés et coût matière

L'étude porte sur le métrage et le coût du tissu et des accessoires nécessaires à six panneaux de 1 200 mm sur 2 000 mm. Les caractéristiques du rouleau, la marge de coupe et les tarifs servent à vérifier la faisabilité économique au regard du budget maximal de 350 € TTC.

Question 2.1. Calculez la surface textile nette nécessaire pour les six faces. Présentez le calcul en mètres carrés avec la formule S = n × l × h, où n est le nombre de panneaux, l leur largeur et h leur hauteur.

Chaque panneau reçoit une face de 1,20 m de largeur sur 2,00 m de hauteur. Pour les six panneaux, on applique la formule demandée : **S = n × l × h = 6 × 1,20 × 2,00 = 14,40 m²**. Il s'agit de la surface textile nette totale, sans marge de coupe. La largeur du rouleau n'intervient pas dans ce calcul de surface.

DR 1 complété : surface nette

Calcul	Opération et unité	Résultat
Surface nette des six faces		14,40 m²
Longueur nette de tissu		
Longueur avec marge de 10 %		
Longueur entière à commander		
Coût du tissu		
Coût des accessoires		
Coût total et solde sur le budget		
Conclusion et vérification avant commande		

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Surface textile nette : **14,40 m²**.

Question 2.2. Déterminez la longueur nette de tissu à acheter, puis la longueur incluant la marge de coupe de 10 %. Le tissu étant vendu au mètre linéaire entier, indiquez la quantité à commander et calculez le coût du tissu.

Le rouleau mesure 1,50 m de large : il permet de couper une face de 1,20 m de large sur 2,00 m de longueur. Il faut donc 6 × 2,00 = 12 m de longueur nette. La marge de 10 % donne 12 × 1,10 = 13,20 m. La commande étant arrondie au mètre entier supérieur, il faut acheter 14 m. Au tarif de 8,40 € par mètre linéaire, le tissu coûte 117,60 € TTC.

DR 1 complété : métrage et coût du tissu

Calcul	Opération et unité	Résultat
Surface nette des six faces		
Longueur nette de tissu		12 m
Longueur avec marge de 10 %		13,20 m
Longueur entière à commander		14 m
Coût du tissu		117,60 €
Coût des accessoires		
Coût total et solde sur le budget		
Conclusion et vérification avant commande		

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Commander **14 m** de tissu, soit **117,60 € TTC**.

Question 2.3. Complétez le DR 1. Calculez le coût total du tissu et des accessoires, puis le solde par rapport au budget de 350 € TTC. Indiquez si la commande respecte le budget et formulez une réserve ou une vérification utile avant validation.

Les six lots d'accessoires coûtent 6 × 12,50 € = 75,00 € TTC. Avec les 117,60 € de tissu, la dépense totale est de 192,60 € TTC. Le solde sur le budget de 350 € est donc de 157,40 € : la commande respecte le plafond. Avant validation, vérifier que les références des accessoires conviennent aux cadres et que le métrage retenu est compatible avec le plan de coupe prévu.

DR 1 complété : total et budget

Calcul	Opération et unité	Résultat
Surface nette des six faces		
Longueur nette de tissu		
Longueur avec marge de 10 %		
Longueur entière à commander		
Coût du tissu		
Coût des accessoires		75,00 €
Coût total et solde sur le budget	192,60 € ; solde 157,40 €	
Conclusion et vérification avant commande		Conforme

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Total : **192,60 € TTC**. Solde : **157,40 €**. Budget respecté.

3. Préparation de l’opération et protocole de travail

Deux personnes réalisent la pose de six panneaux sous la coordination de la régisseuse générale, avec des durées estimées pour la préparation, l’installation et le contrôle final. Le candidat organise les tâches et les contrôles, évalue le calendrier et décrit les étapes de remise en état de la zone.

Question 3.1. Calculez la durée totale estimée de l’opération, préparation comprise. Déterminez l’heure prévisionnelle de fin si l’installation commence à 14 h. Indiquez la marge disponible jusqu’à 16 h.

La durée totale, préparation comprise, est de **30 + 6 × 15 + 20 = 140 min**, soit 2 h 20. La préparation de 30 min doit être achevée à 13 h 30. À partir du début de la pose à 14 h, les 90 min de pose et les 20 min de contrôle conduisent à une fin prévue à 15 h 50. Il reste donc 10 min avant l’échéance de 16 h.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Durée totale : 140 min. Fin prévue : 15 h 50. Marge avant 16 h : 10 min.

Question 3.2. Complétez le DR 2 en proposant une répartition des rôles et au moins quatre contrôles à effectuer avant l’ouverture au public. Les tâches confiées à chaque personne doivent rester compatibles avec la validation de la régisseuse générale.

Les personnes A et B préparent le matériel et posent les panneaux à deux, selon le plan validé. La régisseuse générale coordonne et valide l’implantation finale ; toute modification requiert l’accord du responsable du site. Avant l’ouverture, l’équipe contrôle les points suivants :

Étape ou contrôle	Action proposée	Responsable	Validation ou condition
Préparation du matériel	A vérifie les quantités et l’état ; B vérifie les accessoires.	A et B	Matériel prêt à 13 h 30 ; signaler les écarts à la régisseuse.
Pose	Installer les panneaux à deux, selon le plan validé.	A et B	Coordination de la régisseuse générale.
Passage et issues	Mesurer le passage et vérifier que les issues sont dégagées.	Équipe ; responsable du site si nécessaire	Passage d’au moins 1 400 mm et issues libres.
Stabilité et état	Vérifier l’état apparent et la stabilité de chaque panneau.	Équipe ; régisseuse générale	Signaler tout défaut ; accord de la régisseuse avant validation finale.

Le contrôle collectif comprend aussi la propreté de la zone et le tri des déchets. L’équipe signale les anomalies et ne décide pas seule d’une modification de l’implantation.

DR 2 complété : répartition et contrôles de la question 3.2

Étape ou situation	Action / contrôle proposé	Responsable ou personne informée	Validation ou condition de reprise
Préparation du matériel	A : quantités, état	B : accessoires	Prêt à 13 h 30
Pose des panneaux	Installer à deux	A et B	Plan validé, RG coordonne
Contrôle avant ouverture : passage et issues	Mesurer : ≥ 1 400 mm	Équipe, site	Issues dégagées
Contrôle avant ouverture : stabilité et état	État et stabilité	Équipe, régisseuse	Accord final régisseuse
Passage encombré			
Panneau instable			
Chutes ou emballages au sol			
Retour d'expérience : réussite, difficulté et amélioration			

✓ RÉPONSE À RETENIR

Pose à deux sous coordination de la régisseuse. Contrôles : matériel, passage d'au moins 1 400 mm, issues libres, état, stabilité, propreté et tri. Validation finale par la régisseuse.

Question 3.3. Décrivez un protocole opératoire chronologique en cinq étapes au minimum, depuis la réception du matériel jusqu'à la remise de la zone. Intégrez la vérification du passage, le tri des chutes et la transmission des éventuelles anomalies.

1. À la réception, compter le matériel, vérifier son état et signaler tout manque ou défaut à la régisseuse générale.
2. Prendre connaissance des consignes du site, du plan validé, des circulations et des issues ; répartir les rôles.
3. Préparer et ranger la zone. Manipuler à deux les éléments encombrants ou lourds.
4. Installer les six panneaux conformément au plan, sans obstruer les issues ; vérifier un passage libre d'au moins 1 400 mm.
5. Contrôler collectivement l'implantation, l'état et la stabilité apparente. Écarter tout panneau instable du public et signaler l'anomalie à la régisseuse et au responsable du site ; attendre leur accord avant reprise.
6. Trier et évacuer les chutes et emballages selon les consignes du site, nettoyer la zone, puis effectuer la vérification collective et la remise au responsable.

Protocole chronologique de l’installation



Toute anomalie est signalée aux responsables concernés. La remise suit le contrôle collectif.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Réception et contrôle, briefing, préparation, pose et vérification du passage, contrôle collectif, signalement des anomalies, tri, nettoyage et remise de la zone.

4. Prévention, responsabilité et retour d’expérience

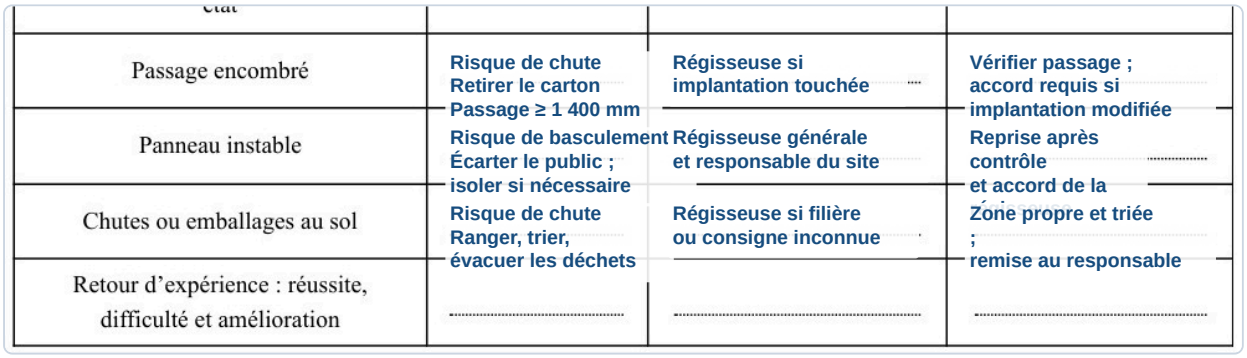
Le candidat analyse trois situations possibles pendant l’installation : un carton dans le passage, un panneau instable et des déchets au sol. Il doit proposer les mesures immédiates adaptées, préciser qui informer et sous quelles conditions reprendre ou clôturer l’opération, puis rédiger un retour d’expérience qui prend en compte la coopération et la réduction des déchets.

Question 4.1. Pour les trois situations du tableau, complétez le DR 2 en indiquant le risque, la mesure immédiate, la personne à informer et la condition de reprise ou de clôture. Distinguez ce que vous pouvez décider dans votre rôle de ce qui nécessite une validation.

Je peux retirer un obstacle, isoler une zone et ranger les déchets immédiatement. En revanche, toute modification de l’implantation ou remise en service d’un panneau instable nécessite les validations prévues par le DT 3.

Situation et risque	Mesure immédiate	Personne à informer	Reprise ou clôture
Carton dans le passage : chute ou circulation entravée	Retirer le carton et rétablir le passage libre d’au moins 1 400 mm.	Régisseuse générale si l’implantation est concernée.	Vérifier le passage ; toute modification d’implantation nécessite un accord.
Panneau instable : basculement et blessure	Ne pas le laisser accessible au public ; isoler la zone si nécessaire.	Régisseuse générale et responsable du site.	Reprise après contrôle et accord de la régisseuse générale.
Chutes ou emballages au sol : chute et zone encombrée	Ranger, trier et évacuer selon les consignes du site.	Régisseuse générale si la filière ou la consigne est inconnue.	Clôturer après nettoyage, tri et remise de la zone au responsable.

DR 2 complété : traitement des écarts



✓ RÉPONSE À RETENIR

Retirer l’obstacle, isoler le panneau instable et remettre la zone en état. Toute reprise du panneau exige contrôle et accord de la régisseuse générale.

Question 4.2. Rédigez un bref retour d'expérience après l'opération : citez un élément qui a bien fonctionné, une difficulté ou un point à vérifier, et une amélioration concrète pour une prochaine installation. Votre proposition doit prendre en compte la coopération d'équipe et la réduction des déchets.

Exemple de bilan : la pose coordonnée à deux et le contrôle collectif sont des points positifs. Le maintien du passage libre et la stabilité apparente des panneaux restent à vérifier attentivement. Pour la prochaine installation, répartir les rôles en amont, préparer un plan de coupe partagé et prévoir les contenants de tri afin de réduire les chutes et les emballages.

DR 2 complété : retour d'expérience

Retour d'expérience : réussite, difficulté et amélioration	Réussite : pose coordo Équipe et régisseuse contrôle collectif effectue		Vérifier passage et stabilité ; préparer les coupes, trier et réduire les chutes

✓ RÉPONSE À RETENIR

Réussite : coordination et contrôle collectif. Pour la prochaine fois : répartir les rôles, vérifier passage et stabilité, organiser le tri et réduire les chutes.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette évaluation locale de la compétence BC05 en arts du spectacle, session 2026, porte le code 26-LIC-AS-EP1 et dure deux heures. Le coefficient est indicatif, à 3, sans coefficient national unique. Autour de l'installation de six panneaux textiles pour l'exposition « Métiers du spectacle vivant », elle évalue la coordination, le métrage, le budget, la planification, la prévention et le retour d'expérience.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Surface totale textile : S = n × l × h, avec les dimensions exprimées en mètres.
- Chaque face de 1,20 m tient dans la largeur du rouleau de 1,50 m, donc six faces de 2 m nécessitent 12 m nets.
- Longueur avec marge : Lavec marge = Lnet × 1,10 ; arrondir la commande au mètre linéaire entier supérieur.
- Coût total : Ctissu + Caccessoires ; comparer le résultat au budget maximal de 350 € TTC.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présenter les formules, les unités et les arrondis demandés, puis vérifier la cohérence des résultats.
- Distinguer les consignes propres au site des obligations générales de prévention au travail.
- En cas d'écart de sécurité ou d'implantation, agir dans son rôle, informer les responsables et consigner l'anomalie.
- Avant l'ouverture, vérifier collectivement passages, issues, stabilité apparente, propreté et tri des déchets.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la quantité de tissu avec une marge de coupe ?

Chaque face de 1,20 m tient dans le rouleau de 1,50 m et demande 2 m de longueur. Pour six panneaux, il faut 12 m nets. Multipliez par 1,10 pour la marge, puis arrondissez au mètre supérieur : 14 m à commander.

Q : Que faire si un panneau bouge pendant la manipulation ?

Ne le laissez pas accessible au public et isolez la zone si nécessaire. Informez la régisseuse générale et le responsable du site. La reprise attend un contrôle et l'accord de la régisseuse générale.

Q : Quel est le barème des parties et quel délai respecter pour l'installation ?

Le sujet attribue 5 points à la partie 1, 6 à la partie 2, 5 à la partie 3 et 4 à la partie 4. L'épreuve dure deux heures. L'installation doit être terminée au plus tard à 16 h.

Q : Le passage minimal de 1 400 mm est-il une norme nationale ?

Non. Les 1 400 mm constituent ici une consigne du cahier des charges de l'opération. Cette valeur doit être distinguée des obligations générales de prévention au travail et des consignes que donne le responsable du site.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licenceas.fr/assets/annales/licence-as/C8 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle/2026/Licence Arts du Spectacle - C8 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources Licence Arts du Spectacle : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.